



AVIS AUX CITOYENS

Travaux de réfection du chemin du Fleuve

Secteur – des Abeilles

La Ville de Coteau-du-Lac procédera, à compter du 5 septembre 2017, à des travaux de réfection majeurs du chemin du Fleuve – Secteur des Abeilles, entre le pont Mgr. Langlois et le canal Langevin.

Ces travaux consistent principalement à la réfection complète de la chaussée existante en 2017 avec certains travaux de drainage. En 2018, une deuxième phase suivra afin de compléter le projet par une piste cyclable unidirectionnelle de chaque côté du chemin du Fleuve et d'autres travaux de drainage d'eaux pluviales.

La fin du chantier est prévue pour le 27 octobre 2017. Les travaux nécessiteront la fermeture des voies de circulation par tronçon et des chemins de contournement seront clairement indiqués. Cependant, vous aurez accès aux résidences et commerces, en tout temps, à moins d'un contretemps. Les automobilistes sont invités à respecter la signalisation qui sera mise en place dans ces tronçons de rue.

La Ville est consciente des inconvénients que ces travaux pourraient causer et l'entrepreneur prendra toutes les mesures nécessaires pour en réduire les impacts négatifs.

Pour tout renseignement complémentaire concernant ce projet, veuillez contacter le service des travaux publics de la Ville de Coteau-du-Lac.

Michel Vaillancourt, ing.
Ville de Coteau-du-Lac
450-763-5822 poste 242

Tracé des travaux de réfection

